

STAGE SYNDICAL C.P.E. - GROUPE MÉTIERS

Jeudi 18 novembre 2021

Cher·e collègue,

Nous t'invitons à participer à un stage syndical :

**Le JEUDI 18 novembre de 9h30 à 16h30
au lycée Corot de Savigny-sur-Orge (91)**

Ce stage est ouvert aux CPE syndiqué·es au SNES-FSU.

Attention : pensez à déposer votre demande **au plus tard le lundi 18 octobre 2021.**

Afin que nous puissions évaluer le nombre de participants confirmez-nous votre inscription à l'adresse stages@versailles.snes.edu

LES STAGES SYNDICAUX : UN DROIT POUR TOUS

MODÈLE DE DEMANDE DE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE À ADAPTER EN FONCTION DE VOTRE SITUATION

(À reproduire et à déposer au plus tard le **18/10/21**)

NOM Prénom

Grade et Fonction

Établissement

à Madame La Rectrice

S/c de Mme/M. (1)

Conformément aux dispositions (2)

- de la loi n° 84-16 du 11.01.1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n°82-997 du 23.11.1982 relative aux agents non titulaires de l'État pour la formation syndicale,
- et du décret n° 84-474 du 15.06.1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

j'ai l'honneur de solliciter un congé le **jeudi 18 novembre 2021** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera **au lycée Corot de Savigny-sur-Orge.**

Il est organisé par la section académique du SNES-FSU, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 5.02.93).

A.....

Le.....

Signature

(1) Nom et qualité du chef d'établissement, cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique

(2) Indiquer les références correspondant à votre situation (titulaires 84-16, Non titulaires 82-997)